

Quelle participation aux frais ?

Une adhésion annuelle de 2€*

(à l'association Eyrieux Solidarité)

Une participation maximum de 0,20€* du kilomètre peut être demandée.

Le nombre de kilomètres est calculé à partir du domicile du chauffeur bénévole.

* Tarifs 2017



Le Transport Solidaire, comment ça marche ?

1 Je m'inscris au service

par téléphone au 07 69 96 43 01 ou
par internet www.transportsolidaire07.fr

2 Je réserve le transport

une semaine à l'avance par téléphone au

07 69 96 43 01

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 ou
par internet www.transportsolidaire07.fr

3 Le chauffeur me contactera

pour préciser les modalités du transport

4 Je participe aux frais

En fin de course, une participation maximum de 0,20€/km peut être demandée.

Transport Solidaire

DE L'EYRIEUX AUX SERRES

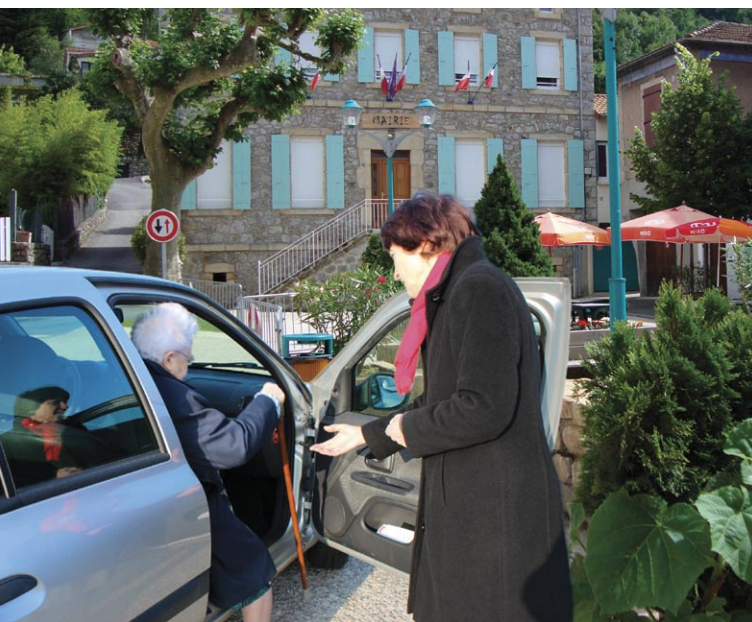
Le Transport Solidaire pour améliorer le quotidien,
rompre l'isolement et favoriser
les moments d'échange et de
convivialité entre les personnes.

Visitez le site www.transportsolidaire07.fr
pour plus d'information et
pour réserver un transport



Le Transport Solidaire est un service de transport à la demande mis en place par l'association *Eyrieux Solidarité*.

Ce service est proposé et mis en œuvre uniquement sur la base de la bonne volonté et de la solidarité des chauffeurs, sans concurrencer les services existants.





Solidaire

DE L'EYRIEUX AUX SERRES

*Plus qu'un simple transport,
un accompagnement !*

Pour qui ?

Ce service s'adresse aux habitants des communes du Pays d'Eyrieux aux Serres* pour des personnes âgées isolées et/ou dépendantes, familles isolées, jeunes ... qui n'ont pas de moyen de transport.

Comment ?

Pour utiliser le **Transport Solidaire**, il suffit de s'inscrire au service et de signer *la charte du service Transport Solidaire*.

Par quel moyen ?

Avec le véhicule personnel du chauffeur bénévole.

Pour quels déplacements ?

- Rendez-vous médicaux, paramédicaux, dentistes ...
- Visites à la famille, aux malades, en maison de retraite ou à l'hôpital ...
- Courses en magasin ou au marché ...
- Correspondance avec le bus ...
- Rendez-vous pour entretien d'embauche, à Pôle emploi ou autre administration ...
- Autres déplacements occasionnels et ponctuels.

Sont exclus les trajets pris en charge par l'assurance maladie et les transports en commun.

Le trajet se fera dans un rayon de 30 km sauf accord spécifique avec le chauffeur.

Quand ?

Les transports se font toute la semaine de 8h30 à 18h30, sous réserve de la disponibilité d'un chauffeur bénévole.

Comment réserver ?

- par téléphone au **07 69 96 43 01** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.
- par internet www.transportsolidaire07.fr
une semaine à l'avance.



Pays d'Eyrieux aux Serres

* Albon-d'Ardèche, Beauvène, Chalencon, Dunière-sur-Eyrieux, Gluiras, Marcolles-Eaux, Les Ollières-sur-Eyrieux, Pranles, Saint-Étienne-de-Serre, Saint-Fortunat, Saint-Maurice-en-Chalencon, Saint-Michel-de-Chabrillanoux, Saint-Pierre-ville, Saint-Sauveur-de-Montagut, Saint-Vincent-de-Durfort